

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 19 avril.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle.

Nominations dans la magistrature ;
Décret approuvant la convention y annexée, passée le 20 mars 1859 entre le ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et les personnes y dénommées ;
Loi qui autorise le département de la Corse à contracter un emprunt et à faire des prélèvements sur le produit de l'imposition extraordinaire créée par la loi du 16 mars 1857 ;
Nominations de juges de paix et de juges suppléants ;
Décret autorisant un courtier de marchandises à interpréter la langue norvégienne ;
Lois : fixant les limites entre les communes de Ploéal et de Pontrioux (Côtes-du-Nord) ; — autorisant la ville du Puy à contracter un emprunt ; — le département de la Côte-d'Or à s'imposer extraordinairement.
Décrets : autorisant la caisse d'épargne établie à Gex (Ain) et approuvant ses statuts ; — approuvant les nouveaux statuts de la caisse d'épargne d'Orléans (Loiret).

Nominations de courtiers de marchandises.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Actes administratifs de la Préfecture

Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 8 avril, et inséré au Bulletin des Actes administratifs de la préfecture, la seconde session des conseils municipaux s'ouvrira du 5 au 10 mai prochain et sera close le dixième jour après celui de son ouverture, selon la prescription de la loi.

Nous trouvons dans les mêmes Actes les documents suivants, adressés à MM. les sous-préfets et maires du département :

Lille, le 6 avril 1859.

Par une circulaire du 27 mars dernier, M. le maréchal ministre de la guerre a décidé que la revue d'appel, en 1859, des militaires en congé renouvelable et des hommes maintenus dans leurs foyers, à titre de soutiens de famille, serait passée, comme l'année dernière, le jour et dans la localité où opérera, pour chaque canton, le conseil de révision appelé à former le contingent de la classe de 1858.

Cette revue aura lieu, pour chaque canton, avant les opérations de la révision, de manière à ne pas laisser aux hommes de la réserve qui ne sont pas domiciliés dans la localité le prétexte d'y rester, et pour éviter ainsi les désordres inséparables d'une trop grande réunion d'hommes. Seulement les militaires de la réserve qui sont en position de conférer l'exemption à leurs frères de la classe de 1858, devront attendre pour partir qu'ils aient été présentés au conseil de révision.

Le préfet du Nord,
VALLON.

Lille, 7 avril 1859.

Chaque année, dans le département du Nord, quatre à cinq cents jeunes gens se font rayer des tableaux de recensement pour cause d'extranéité.

Pour obvier en partie à cette situation, une loi du 7 février 1854 a déclaré Français tous les jeunes gens nés en France d'un père étranger qui lui-même y est né, mais l'art. 2 laisse aux intéressés la faculté de reprendre leur position d'étranger en faisant la déclaration de leur intention devant le maire du lieu de leur domicile, dans l'année qui suit leur majorité.

Il en résulte que beaucoup de jeunes gens parviennent de cette manière à se soustraire aux obligations du recrutement, non-seulement en France, mais encore dans le pays dont ils ont revendiqué la nationalité et où presque toujours ils sont complètement inconnus.

Pour remédier à un semblable abus, que j'ai dû signaler à M. le ministre de la guerre,

S. Exc. vient de me faire connaître qu'elle était disposée à communiquer aux légations des puissances étrangères à Paris, les états nominatifs des jeunes gens qui ont excipé ou qui exciperont à l'avenir de leur extranéité pour se soustraire à l'application du recrutement en France, afin que les intéressés pussent être soumis aux obligations du service militaire dans leur pays d'origine.

Cette communication devant avoir lieu dès à présent pour les classes de 1853 à 1858, je vous prie de vouloir bien établir l'état nominatif des jeunes gens résidant dans vos communes respectives qui, depuis le 1^{er} octobre 1853, ont excipé de leur extranéité pour être dispensés du service militaire en France.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les imprimés nécessaires pour la formation de cet état. Il vous sera facile d'en remplir toutes les indications, puisque, d'après les instructions, les dossiers des jeunes gens ont dû être conservés dans vos mairies.

Le préfet du Nord,
VALLON.

Dans sa séance du 9 de ce mois, le Corps législatif a adopté, par 234 suffrages contre 7, le projet de loi concernant le transport par la poste des valeurs déclarées.

Nous subissons depuis quelque temps de fréquentes variations dans la température : ce sont des alternatives de chaud et de froid, de pluie et de vent, de tonnerre et de grêle.

Les prédictions de l'astronome anglais, que nous avons publiées, se réalisent donc de point en point : décidément cet *immortel* M. Smith ne nous a pas... babinés.

Les nouvelles que l'on reçoit de la campagne s'accordent à présenter l'aspect des récoltes comme magnifique : les dernières gelées n'ont pas occasionné le moindre dégât et la grêle a été inoffensive partout.

M. Collet-Meygret, ancien préfet du Nord, directeur des chemins de fer Romains pour la compagnie Mirès, et M. Charles de Saint-Priest, secrétaire-général de la même administration, sont partis pour Rome à bord du *Louqsor*.
Ce même paquebot des Messageries impériales porte les beaux wagons que la Compagnie destine au voyage du pape et dont l'*Illustration* a publié les dessins.

La rectification de la ligne du Nord, entre Paris et Creil, est terminée définitivement. Le conseil d'administration de la Compagnie, sous la présidence de M. le baron de Rothschild, a pu parcourir, ces jours derniers, les 50 kilomètres de la nouvelle voie.

La ligne de Paris à Creil aura coûté cher à la Compagnie, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais elle a pour résultat immédiat de raccourcir de 17 kilomètres l'ancien parcours, et d'amener avec une économie de temps une économie d'argent, puisque le prix des places devra être diminué. L'ouverture de la voie, qui aura lieu dans les premiers jours de mai, sera donc très-avantageuse à toutes les populations desservies par le réseau du chemin de fer du Nord.

Des listes de souscription et des cachets pour le grand concert qui aura lieu à Tourcoing, le lundi 25 avril, sont déposées au bureau de ce journal.

On nous prie de rappeler aux souscripteurs que le concert qui doit être donné dans la salle de l'Académie de musique de Lille, au bénéfice de M. Victor Pourcel, aura lieu le mercredi 27 avril.

Une liste de souscription est déposée au bureau de ce journal.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 20 AVRIL 1859.

N° 3.

NOTRE-DAME-DES-ROSES.

Suite et fin. — Voir notre dernier numéro.

Malgré ces démonstrations mathématiques, Marie continuait à souffrir de plus en plus ; le ton affectueux des lettres n'en rachetait pas la rareté. Cependant quelques-unes de ces lettres apportèrent à la Forêt-Sainte-Croix des épreuves magnifiques que M. Vulpès eût bien voulu promener de maison en maison dans tout le village ; mais sa fille s'en empara et les rangea si bien que le lendemain elle ne put les retrouver, — prétendit-elle, — pour les soumettre à l'admiration éclairée du garde-champêtre, que le magister avait fait entrer exprès chez lui.

De plus, ces dernières lettres avaient repris la teinte un peu triste, les élans de cœur, le sentiment chaud et vivifiant des premières. Marie les lut avec une muette passion et y sentit comme battre le cœur de Pierre, son bon grand cœur du vieux temps. Paris n'avait donc point frappé d'atonie cette âme aimante ; la gangrène n'avait point gagné le cœur du villageois. Pierre le père se retrouvait tout entier sous la forme

adoucie du Parisien ; le frottement de la grande ville n'avait fait qu'abattre les angles un peu saillants de cette généreuse nature.

Cependant, pourquoi n'accourait-il pas à la Forêt ?

Il ne parlait jamais d'un voyage probable, et il y avait bientôt deux ans qu'il était sorti de son village, y laissant une affection qui souffrait tous les martyres de l'absence.

Bah ! s'écriait le magister quand sa fille amenait ce sujet dans la conversation, il faut toujours qu'il arrive : le tirage au sort aura lieu dans trois mois, et il a raison d'attendre. Les gens sages font d'une pierre deux coups.

Mais la jeune fille comprenait aux inquiétudes de sa tendresse qu'un orage grondait dans la vie du graveur ; elle s'attendait presque à un oubli, à une nouvelle indifférence de sa part, et son instinct de femme aimante eut raison, car les trois mois qui séparaient Pierre du jour de la conscription se passèrent sans qu'aucune lettre, sans qu'aucun signe de vie apportât une joie à sa solitude.

Chaque jour, elle s'agenouillait devant son tableau de Notre-Dame-des-Roses, priant sa divine patronne de veiller sur l'oublié, de le garder sain et sauf, de détourner les orages de sa chère tête. Elle s'oubliait complètement et ne demandait rien pour elle. Le véritable amour, tel que Dieu l'envoie aux âmes pures, n'est point égoïste.

Ce sentiment que Marie avait en elle, contre lequel elle n'avait point en l'idée de se mettre en garde, elle l'avait pour ainsi dire sanctifié ; tous les souvenirs du graveur, ses fleurs d'autrefois, ses lettres, ses images, formaient comme une couronne autour du tableau ; l'idée religieuse rayonnait ainsi sur cette puissante affec-

tion humaine, devenue la vie secrète de la jeune fille.

Un soir que le magister s'en allait à l'église sonner l'angelus, Marie se glissa dans l'ombre du côté de sa petite chapelle et s'agenouilla.

A ce moment un homme, s'introduisant par une brèche dans le jardin de l'école, entra sur la pointe des pieds et regarda dans l'obscurité.

Cet homme avait le bras droit en écharpe.

Il s'approcha de Marie, s'agenouilla à côté d'elle et courba la tête.

Pierre ! s'écria Marie.

Je suis un grand coupable, montrez-moi à prier...

Marie s'affaissa à ses pieds en poussant un grand cri.

V.

En quelques mots nous pouvons résumer l'histoire de Pierre pendant son séjour à Paris. Il avait acquis un beau talent et une certaine réputation : mais il avait fait des dettes et il venait d'avoir un duel dont le résultat avait été bien funeste, puisqu'il avait le poigné droit brisé.

Les créanciers, plus que la blessure, en voie de guérison, l'avaient forcé de quitter Paris.

Le lendemain de son arrivée au village, il dormait encore sur un mauvais grabat dans la maison de son oncle, quand l'acuf vieillard, impatient de ce sommeil qui empiétait sur les heures du jour, vint en tâtonnant de son côté pour l'éveiller.

Pierre entendit le tapage de l'aveugle et ouvrit les yeux.

— Déjà levé, mon oncle ?
— Déjà ? mais il fait jour depuis une heure.
— Je ne m'en doutais pas.
— Ah ça, dit l'aveugle en prenant un air grave, causons un peu tandis que nous sommes seuls. As-tu songé à la conscription ?
— Oui, mon oncle ; c'est pour cela que je suis venu.

— Tu as fait des épargnes ?
— Ne craignez rien, dit Pierre en songeant à sa blessure, je ne serai pas soldat.

— C'est bien. M. le maître m'a bien dit que tu gagnais beaucoup d'argent là-bas. Combien as-tu d'économies ?

— Je ne sais pas au juste.

— Si tu pouvais me prêter un peu d'argent, j'achèterais le jardin de la voisine ; c'est une affaire de huit ou neuf cents francs.

— Je n'ai rien ici.

— Ah ! fit l'aveugle contrarié ; tu me feras venir cela, n'est-ce pas ?
— A mon retour à Paris.

Grâce à l'espoir d'acheter le jardin de la voisine avec l'argent du graveur, l'aveugle traita Pierre de son mieux pendant une semaine, c'est-à-dire jusqu'au tirage.

Au reste, Pierre n'avait pas tous les malheurs, il amena l'un des plus hauts numéros du contingent.

Il avait pu pour la première fois depuis son duel, reprendre ses habits sans trop souffrir de sa blessure. Il avait une excellente tournure, cet ancien père ; en face de son élégance, de sa belle mine et de ce cachet parisien, les villageois levèrent la tête...

Le soir du tirage, il sortit de chez son oncle et se dirigea vers la maison d'école en traversant le village d'un bout à l'autre.